Audiolook
Formation

CATALOGUE DES FORMATIONS SUR LA DIRECTIVE DE DISTRIBUTION D'ASSURANCE

1ème Semestre 2023

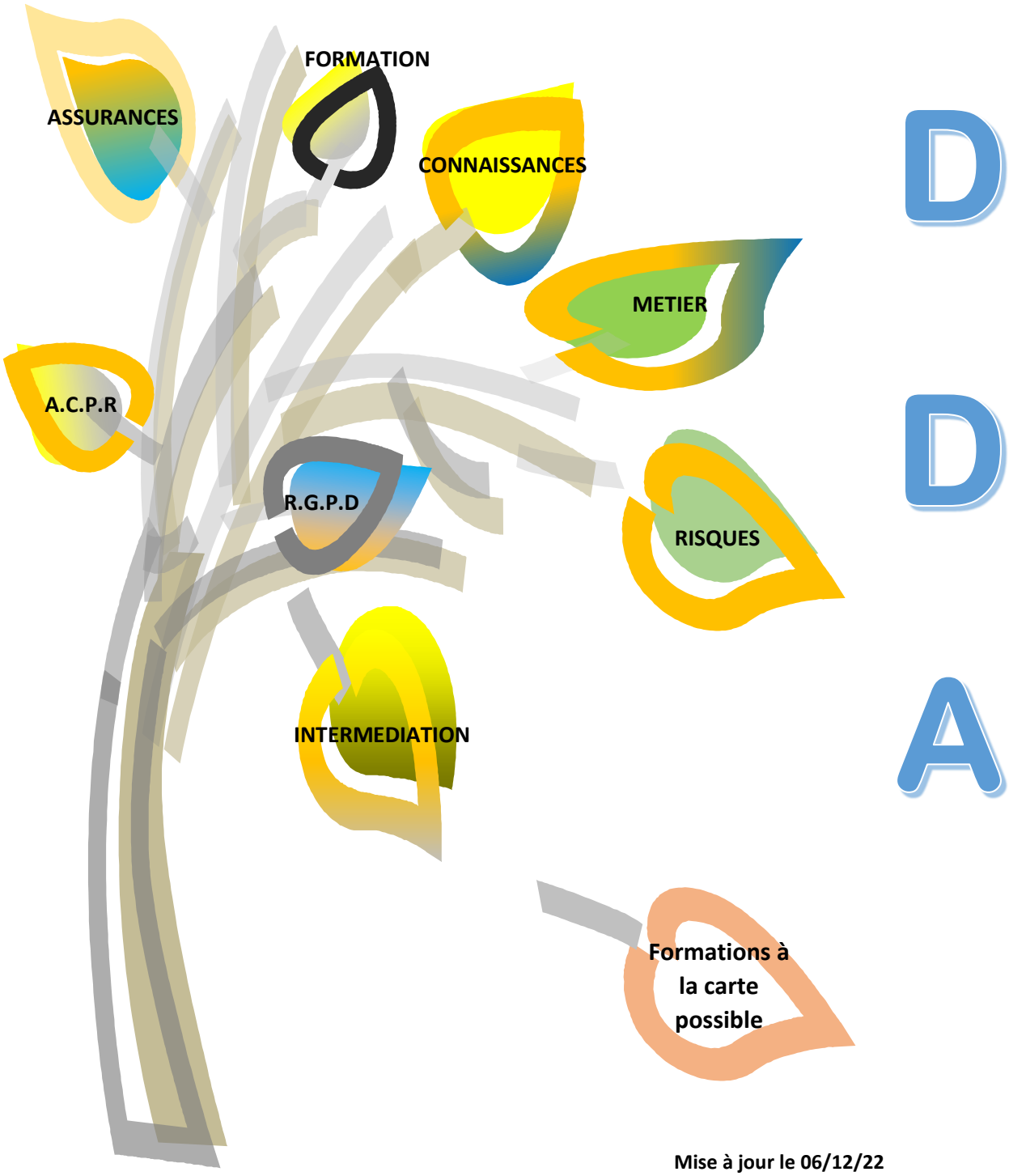

Mise à jour le 06/12/22

AUDIO LOOK FORMATION, 32 Rte de Balaigues, 74890 Bons en Chablais
Tel : 04.50.31.77.44

L'EQUIPE

LES FORMATEURS EXPERTS

Maria BURDALLET

Diplômée en Sociologie, BTS assurances, équivalence en Licence et Master en droit des Assurances
Agent général en assurances pendant 15 ans, responsable de différents services commerciaux
en B to B pendant 2 ans
Actuellement nouvelle gérante d'Audio Look Formation
Spécialisée en analyse, conseils et bilans assurantiels pour l'optimisation des contrats d'assurances au sein des entreprises
Formatrice DDA (Directive sur la Distribution d'Assurances), formations règlementaires obligatoires en assurances

Tel : +33 607 60 98 86
E-mail : mbudallet@audiolookformation.fr

Raphaël COLONNA

Diplômé d'une Maitrise de Communication appliquée en entreprise
Manager d'équipes Cadres et non Cadres pendant 20 ans pour différents grands comptes en France et Suisse,

Spécialiste dans la mise en place de processus d'amélioration organisationnelle orientés Méthode et Qualité et Aide au Pilotage d'indicateurs (CRM/CMV/ERP)
Formateur en Management et Leadership
Certification de formateur en entreprise obtenue auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon Métropole
Intervenant en formations DDA : Spécialiste de l'univers du frontalier en Suisse et en règlementation ACPR

Tel : +33 608 73 11 74
E-mail : rcolonna@audiolookformation.fr

Pascale MATHURIN

**Certifiée par les Editions et Applications Psychologiques de Paris.
Coach et Formatrice praticienne en méthode ESPERE®, en Communication Non Violente, certifiée MBTI.
Spécialiste en gestion et évolution de carrière.
Conçoit et anime des stages de communication et d'efficacité professionnelle.
Conduit des actions de coaching individuel et de groupe.**

Tel : +33 607 03 31 72
E-mail : pmathurin@audiolookformation.fr

L'EQUIPE COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE

Carole REBUT

**Chargée du développement Commercial et Marketing,
Vous accueille, vous renseigne et vous guide.
Assure le recueil des besoins et le suivi des plans de formations
Assure l'interface entre les clients et les animateurs.**

Tel : 04.50.31.77.44
E-mail : crebut@audiolookformation.fr

Véronique COLIGNON

Responsable administrative et financière, assure également les travaux de préparation liés aux différentes formations, la gestion des achats, la tenue de la comptabilité et la gestion financière de l'organisme.

Tel : 04.50.31.77.44
E-mail : vcolignon@audiolookformation.fr

PACK RECRUTEMENT STANDARD

Tarif (hors frais location de salle et repas) :

- OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL financement partiel 1500 HT soit 1800 € TTC

Durée et Dates

NOUVEAU

- 21 h

Objectifs de la formation

- Accompagner dans la compréhension et l'acquisition des fondamentaux assuranciels les principaux contrats à tout nouvel entrant en vue de dégager du temps commercial à l'Agent et aux Collaborateurs déjà présents en Agence,
- Maitriser la souscription de l'assurance automobile et toutes ses spécificités,
- Comprendre les modifications de la loi santé, son mécanisme,
- Comprendre le fonctionnement de la Garantie des Accidents de la Vie , son utilité, ses exclusions
- Comprendre les garanties obligatoires de l'assurance Habitation et savoir la proposer

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS d'une même compagnie , minimum 1 personnes maximum 4 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'Audiolook formation, chaque journée de formation est espacée d'un intervalle minimum d'une semaine
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques.....
- Outils : ordinateur formateur , Paper board , feuilles stylos à fournir par les stagiaires , vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites à chaque fin de journée de formation. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire à la fin des 3 jours de formations afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter :
  Mme Carole REBUT au 04.50.31.77.44
  Mail : crebut@audiolookformation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Concernant les programmes Assurances Automobiles et Santé -GAV, merci de vous référer aux formations catalogue

Contenu de la Formation

I) INTRODUCTION

La petite histoire de l'assurance habitation , pourquoi

II) Garantie Incendie et risques annexes

A) Les fondements de l'obligation
B) Les garanties devenues d'intérêt public
C) L'application de la garantie et des risques annexes telle qu'énoncée par la compagnie mandante (étude des garanties au contrat CG)

III) La Responsabilité Civile

A) Fondement juridique de la RC et application
B) Exclusions générales
C) Application de la garantie telle qu' énoncée par la compagnie mandante (étude de la garantie au contrat CG)

IV) Les autres garanties présentes dans les CG des compagnies mandantes

V) Comment souscrire ?

A) Question utiles et nécessaires

B) spécificités propres à chaque compagnies mandantes

C) Questions pratiques et traitement des objections

PACK RECRUTEMENT PREMIUM

Financement de la formation	***Tarif (hors frais location de salle et repas) :***
• OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL financement partiel	1750HT soit 2100 € TTC

Durée et Dates

NOUVEAU

- 28 h soit 4 jours

Objectifs de la formation

- Accompagner dans la compréhension et l'acquisition des fondamentaux assuranciels les principaux contrats à tout nouvel entrant en vue de dégager du temps commercial à l'Agent et aux Collaborateurs déjà présents en Agence,
- Maitriser la souscription de l'assurance automobile et toutes ses spécificités,
- Comprendre les modifications de la loi santé, son mécanisme,
- Comprendre le fonctionnement de la Garantie des Accidents de la Vie , son utilité, ses exclusions
- Comprendre les garanties obligatoires de l'assurance Habitation et savoir la proposer
- Comprendre ce qu'est le droit d'option en matière de couverture santé,
- Connaître les différences entre CMU et LAMal – comment l'aider à choisir ?

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS d'une même compagnie , minimum 1 personnes maximum 4 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'Audiolook formation, chaque journée de formation est espacée d'un intervalle minimum d'une semaine
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques.....
- Outils : ordinateur formateur , Paper board , feuilles stylos à fournir par les stagiaires , vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites à chaque fin de journée de formation. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire à la fin des 4 jours de formations afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter :
  Mme Carole REBUT au 04.50.31.77.44
  Mail : crebut@audiolookformation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Concernant les programmes Assurances Automobiles / Santé -GAV et Santé Frontalier, merci de vous référer aux formations catalogue .

Concernant l'assurance Habitation, voir programme au catalogue

Audiolook
Formation

DDA COMPATIBLE

FORMATIONS METIER
17 MODULES

NOUVEAU !!
INSCRIPTIONS EN LIGNE
SUR NOTE SITE
www.audiolookformation.fr

NOUVEAU PROGRAMME

SOMMAIRE

ASSURANCE DEPENDANCE (Perte d'autonomie)	P.12
ASSURANCE SANTE RAC 0 ET GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE	P.15
INITIATION A LA CONVENTION IRSA	P.19
INITIATION A LA CONVENTION IRSI	P.23
ASSURANCE AUTOMOBILE ET RC	P.27
ENGINS DE DEPLACEMENT PERSONNEL MOTORISES (Règlements et Assurances)	P 31
PROTECTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS ET ASSURANCE	P.35
COMPRENDRE ET CONSEILLER LA PREVOYANCE COLLECTIVE	P.39
INITIATION A L'ASSURANCE CONSTRUCTION	P.43
ANALYSE DES RISQUES DE L'ENTREPRISE	P.47
GARANTIES DOMMAGES MULTIRISQUE ENTREPRISE	P.51
LES ASSURANCES DE RESPONSABILITE DE L'ENTREPRISE	P.56
CYBER RISK ET ASSURANCE	P.60
GARANTIE EMPRUNTEUR	P.63
ASSURANCE VIE + PERIN (ENVIRONNEMENT JURIDIQUE & FISCAL)	P.67
SPECIFICITES DU STATUT DU FRONTALIER SUISSE ET SON ASSURANCE SANTE	P.70
ASSURANCES PREVOYANCE DU TRAVAILLEUR FRONTALIER SUISSE	P.72

FORMATIONS COMPORTEMENTALES

5 MODULES

NOUVEAU !!
INSCRIPTIONS EN LIGNE
SUR NOTE SITE
www.audiolookformation.fr

SOMMAIRE

FORMATIONS COMMUNICATION / EFFICACITE PROFESSIONNELLE

L'ART DE LA RELATION CLIENT P.75

DESAMORCER LES SITUATIONS DIFFICILES AVEC LES CLIENTS P.78

AMELIORER LA TECHNIQUE DU REBOND COMMERCIAL P.81

FORMATIONS MANAGEMENT COMPORTEMENTAL – AGENTS GENERAUX

LEADERSHIP I -RENFORCER VOS FONDAMENTAUX EN MANAGEMENT NIVEAU I P.85

LEADERSHIP II – RENFORCER VOS FONDAMENTAUX EN MANAGEMENT NIVEAU II P.89

FORMATIONS METIER

17 MODULES

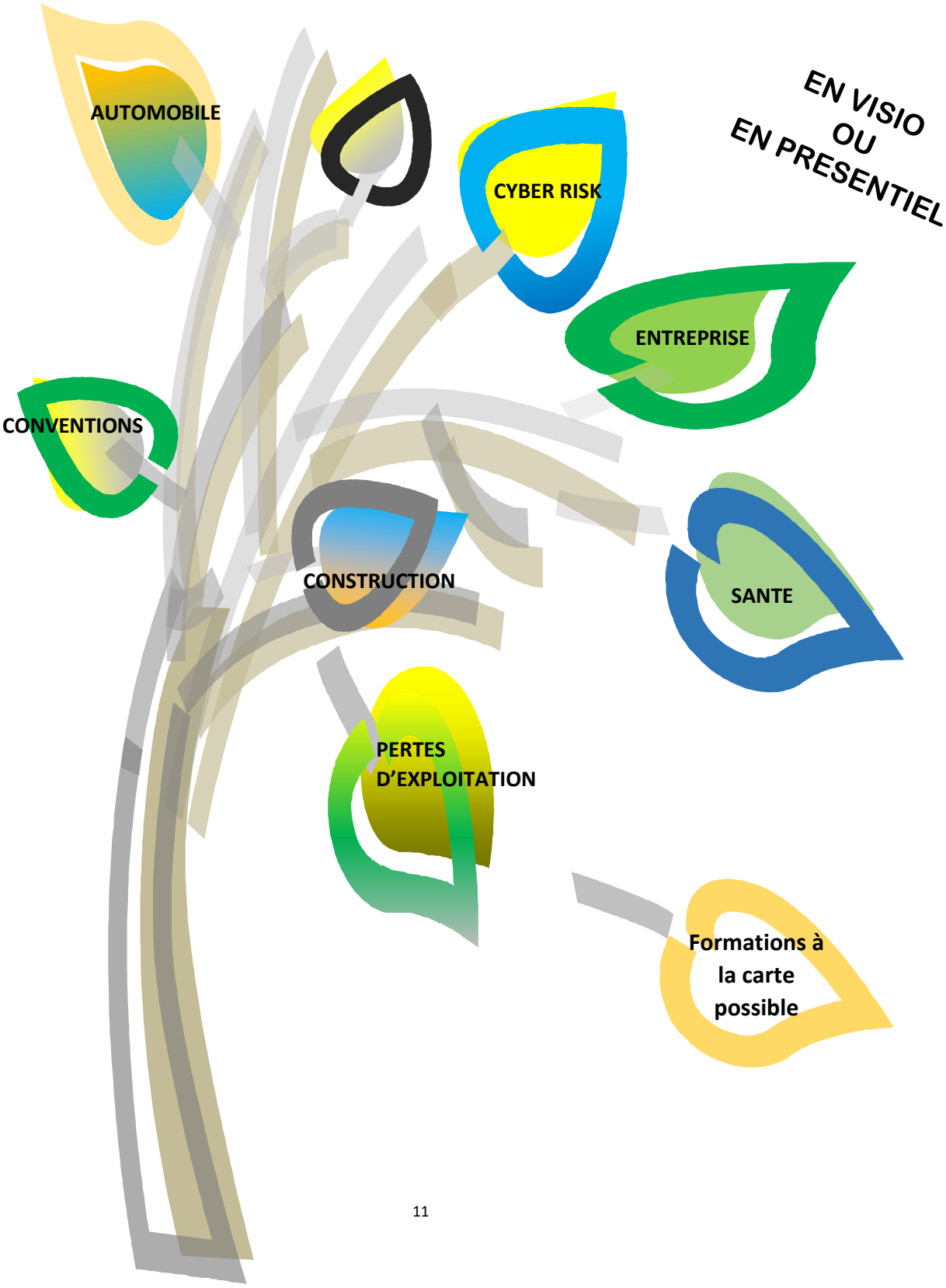

Assurance Dépendance
(la perte d'autonomie)

Financement de la formation

- OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL

Tarif (hors frais location de salle et repas) :

276 € HT soit 331.20 € TTC

Durée et Dates

- 6 h
- date à définir

Objectifs de la formation

- Comprendre ce que signifie la dépendance
- Quels sont les enjeux sociétaux de la pyramide des âges ainsi que les solutions apportées par les assureurs
- Appréhender le mécanisme assurantiel de l'assurance dépendance , qui est concerné ?
- Identifier les dispositions mises en place par les pouvoirs publics lié à la perte d'autonomie
- Comment fonctionne un contrat dépendance

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS , minimum 4 personnes maximum 8 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques, mises en situations…
- Outils : ordinateur formateur, paper board, feuilles stylos à fournir par les stagiaires, vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter :
  Mme Carole REBUT au 04.50.31.77.44
  Mail : crebut@audiolookformation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu de la formation

I) LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE DEPENDANCE

1- L'Assurance Dépendance : un enjeu d'avenir pour vos clients
Les attentes des clients

2- Qu'est-ce que la dépendance ?

3- Quelles sont les solutions apportées et les constats émis par les pouvoirs publics ?
Création de la 5ème branche de sécurité sociale : le rapport VACHEY et la loi Organique,
Détail de l'application du dispositif APA (allocation personnalisée d'autonomie)

4- Qu'est-ce qu'une Assurance Dépendance ?
Quelles sont les garanties couvertes par ce type d'assurance ?
Pourquoi se protéger contre la perte d'autonomie ?
Les différentes garanties à connaître dans une Assurance Dépendance

5- Comment est déterminé le niveau de dépendance de l'assuré ?
Quel est le montant de la rente mensuelle versée en cas de dépendance ?

6- La réponse de la FFA au problème de la dépendance avec l'intégration dans les contrats complémentaires des frais de soins :
Approche, étude et proposition

II) METHODE DE VENTE DE L'ASSURANCE DEPENDANCE

Les 4 modes opératoires de vente et de suivi
Traitement des objections et argumentations de vente

III) LES QUESTIONS QUE SE POSENT LES CONSEILLERS EN CLIENTELE ET LEURS FUTURS ASSURES CAS PRATIQUES

Jusqu'à quel âge peut-on souscrire un contrat d'Assurance Dépendance ?

En cas de décès sans dépendance, que deviennent les fonds ?

Quels sont les différents niveaux ou degré de dépendance ? Quelles conséquences ?

Quels types de contrats ? Les référentiels (…)

L'Assurance Santé RAC 0
L'Assurance Garantie
des Accidents de la Vie

Financement de la formation

- OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL

Tarif (hors frais location de salle et repas) :

276 € HT soit 331.20 € TTC

Durée et Dates

- 6 h
- A définir

Objectifs de la formation

- Comprendre les modifications de la loi santé, son mécanisme
- Déterminer les postes concernés par la loi RAC 0
- Calculer les conséquences sur les remboursements et prise en charge des assureurs
- Comprendre ce que l'on entend par Garantie des Accidents de la Vie
- Comprendre son fonctionnement, son utilité, ses exclusions et savoir traiter les objections
- Appréhender le bien fondé du contrat GAV

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS , minimum 4 personnes maximum 8 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques, mises en situations…
- Outils : ordinateur formateur, paper board, feuilles stylos à fournir par les stagiaires , vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter :
  Mme Carole REBUT au 04.50.31.77.44
  Mail : crebut@audiolookformation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu de la formation Santé RAC 0

I) LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE SANTE

Qu'est-ce que le reste à charge zéro (RAC 0) ? Définition
Le reste à charge zéro : pour qui et pourquoi ?

II) PRINCIPE ET FONCTIONNEMENT PAR POSTE DE SOINS

Le Reste à Charge Zéro en Dentaire : explications, exemples chiffrés
Le reste à Charge Zéro en Optique : explications , exemples chiffrés
Le reste à Charge Zéro en Appareils Auditifs : explications , exemples Chiffrés

III) LES QUESTIONS QUE SE POSENT LES CONSEILLERS CLIENTELE ET LEURS FUTURS ASSURES

Quels sont les différents paniers du 100% Santé ?
Mon professionnel de santé est-il obligé de me fournir un devis conforme 100% Santé ?
Le reste à charge 0 concerne t'il tous les postes de soins ?
Le panier de soins 100% Santé propose-t-il des offres de basse qualité ?
Mon niveau de garantie peut-il être moins bien que le 100% Santé ?
Le Reste à Charge Zéro en Ehpad, un projet en cours de réflexion

Contenu de la formation Garantie des Accidents de la vie

I) QUE CE QU'UNE GAV ?

Présentation du marché de la GAV
Définition et périmètre

II) COMMENT FONCTIONNE UNE GAV

Fondamentaux sur l'application
Que couvre la GAV en cas d'invalidité et de décès ?
Les principales garanties communes aux contrats labellisés par la FFA
Exemple concret de calcul
Les exclusions du contrat GAV

III) LES QUESTIONS QUE SE POSENT LES CONSEILLERS CLIENTELE ET LEURS FUTURS ASSURES

Est-elle utile ?
L'assurance GAV ne fait - elle pas doublon avec mes autres assurances ?
QUID de l'indemnisation et des délais
Traitement des objections
Comment proposer la GAV à un frontalier Suisse ?
Exemple de contrats et tarifs
Conclusion

Test de connaissances

Initiation Convention IRSA

Financement de la formation	***Tarif (hors frais location de salle et repas) :***
• OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL	345 € HT soit 414 € TTC

Durée et Dates

- 7 h 30
- 23 mai 2023

Objectifs de la formation

- Comprendre l'utilité de l'indemnisation direct de règlement entre sociétés d'assurances ainsi que l'application des différents titres la définissant.
- Déterminer les responsabilités selon un barème
- Appréhender la détermination de ce qui entre dans l'assiette du recours conventionnel et/ou du recours droit commun
- Appréhender la gestion des recours et l'indemnisation en fonction de la typologie de sinistres

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS , minimum 4 personnes maximum 6 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques.....
- Outils : ordinateur formateur , Paper board , feuilles stylos à fournir par les stagiaires , vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter :
  Mme Carole REBUT au 04.50.31.77.44
  Mail : crebut@audiolookformation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu de la formation

Préambule

I) Que ce que la convention IRSA

définition

Matérialité du sinistre

Résumé

II) Application de la convention

1. Champ d'application

Principe

Territorialité

2. La convention face à la non garantie
3. Convention et pluralité d'usages
4. Traitement de la responsabilité

- Véhicules assurés par la même personne
- La responsabilité après de vol du véhicule

III) Estimation des dommages

1. Déroulement
2. Mission de l'expert
3. Expertise contradictoire facultative

- Dans quel cas
- Traitement de l'expertise contradictoire

IV) Calcul de l'assiette du recours et toutes ses spécificités

1. Modalité de calcul
2. Préjudices présentant une renonciation à recours
3. Exercice du recours
4. Droit à recours conventionnel
5. Dommages aux choses inertes

- La règle

Test de connaissances N 1

V) Accident entre deux véhicules (TITRE 3)

1. Dommages inférieurs à 6500 € HT
- Conditions d'application
- Recours forfaitaire
- Désaccord de l'assureur
2. Dommages supérieurs à 6500 € HT
- Variation des éléments de responsabilité
- Rappel
3. Cas barème de la convention
4. Exemple de traitement de cas barème

VI) Accident en Chaine (Titre 4)

1. Mécanisme
2. Modalité de recours et conditions
3. Montant du recours
4. Remplir le ou les constats
5. Cas particuliers

VII) Carambolage (tire 5 et 6)

1.Définition

2.Traitement du carambolage par l'assureur

VIII) Le traitement des litiges

Principes

Tableau de synthèse

Test Connaissances N2

Annexes

Convention IRSI

Financement de la formation	*Tarif (hors frais location de salle et repas) :*
• OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL	345 € HT soit 414 € TTC

Durée et Dates

- 7 H 30
- 27 avril 2023

Objectifs de la formation

- Comprendre l'application de la nouvelle convention d'indemnisation et de recours des sinistres immeubles
- Apprendre à déterminer les types d'immeubles , les biens et les évènements pris en compte
- Découvrir l'assiette de recours et gérer l'indemnisation de recherche de fuite
- Comprendre les tranches d'indemnisation .Focus sur les limites et exclusions
- Savoir déterminer les responsabilités et les recours

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS , minimum 4 personnes maximum 6 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices, exercices pratiques, mises en situations…
- Outils : ordinateur formateur , paper board , feuilles stylos à fournir par les stagiaires , vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter :
  Mme Carole REBUT au 04.50.31.77.44
  Mail : crebut@audiolookformation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu de la formation

I) Préambule

II) Champs d'application

1. Application de La convention Irsi
2. Exclusions du champ d'application

- En Dégâts des Eaux
- En incendie

3. Réputé garanti

III) Principe de la nouvelle convention

1.Désignation de l'assureur gestionnaire

2. Rôle de l'assureur gestionnaire

IV) Procédure de gestion en fonction du montant du sinistre

1. procédure de gestion

2. L'expert unique

V) Calcul de l'assiette en fonction du type de local

VI) L'indemnisation

1. sinistres intervenants dans les locaux privatifs

2. Indemnisation des locaux communs

VII) La gestion de la recherche de fuite

1. la recherche de fuite

2 .Exceptions

3. modification pour les sinistres à compter du 01/07/20

VIII) Les recours entre assureurs

IX) Gestions des sinistres en cas de causes multiples

X) Action en remboursement

1.Principe

2.Nature des dommages donnant lieu à remboursement

- Dommages matériels
- Dommages afférents

3. Modalité de présentation en remboursement

EN BREF ET EN RESUME

ANNEXES

Délais d'expertise schématisé

Tableaux récapitulatifs par une lecture d'aide directe

Schéma simplifié de détermination des responsabilités

Définitions

Test de connaissances.

Assurance Automobile et RC

Financement de la formation	***Tarif (hors frais location de salle et repas) :***
• OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL	345 € HT soit 414 € TTC

Durée et Dates

- 7 h 30
- A définir

Objectifs de la formation

- Justifier la sélection des risques et le respect de l'obligation d'assurance
- Identifier les divers critères de tarification
- Tarifer le risque automobile en fonction de diverses situations
- Apprendre à justifier la souscription de l'assurance automobile

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS , minimum 4 personnes maximum 8 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques, mises en situations…
- Outils : ordinateur formateur , paper board , feuilles stylos à fournir par les stagiaires , vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites.
- Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai

- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact	***Accessibilité aux personnes handicapées***
• Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter : Mme Carole REBUT au 04.50.31.77.44 Mail : crebut@audiolookformation.fr	Accès à la prestation : Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu de la formation

I - L'obligation d'assurance "responsabilité civile automobile"

1. Principe

- Sélection des risques
- Portée de l'assurance RC obligatoire
- Respect de l'obligation d'assurance

2. Bureau Central de Tarification

- Rôle du BCT
- Procédure de saisie du BCT
- Décision du BCT

3. Preuve de l'obligation d'assurance

- Principes
- Documents

II - Les éléments de tarification

1.Notion de véhicule terrestre à moteur

- Le véhicule terrestre à moteur

2. Les remorques et semi-remorques

3. Critères de tarification liés au véhicule

- Les différentes catégories de véhicules
- La notion de groupe et classe
- La zone géographique
- L'usage du véhicule
- L'assurance au kilomètre

4.Critères de tarification liés au conducteur

- Les différents conducteurs
- Les antécédents du conducteur
- La sinistralité du conducteur
- La conduite exclusive
- La conduite occasionnelle

III - La tarification des antécédents du conducteur

1. Conducteurs non expérimentés

- La définition du conducteur non expérimenté
- Les majorations applicables

2. Risques aggravés

- Les majorations pour risques aggravés
- L'application des majorations pour risques aggravés
- Le fichier AGIRA

IV - Le système de réduction-majoration

1. Clause-type
    - Le principe de la clause type
    - Le champ d'application de la clause type
    - La réduction appliquée au CRM
    - Le tableau des coefficients de réduction
    - Les sinistres pris en compte
    - La majoration pour sinistre responsable
    - Le tableau des coefficients de majoration
    - La majoration pour sinistre partiellement responsable
    - La règle de la "descente rapide »

2. Principales définitions

- La cotisation de référence
- La période de référence

3. Situations particulières

- Le maintien du CRM
- L'interruption du contrat

4. Information de l'assuré

- L'avis d'échéance
- Le relevé d'informations

V - Le calcul de la cotisation due

Synthèse

ANNEXES

Articles code des assurances

Test de connaissances

Formation Engins de Déplacement Personnel Motorisés - Règlementation et Assurance

Tarif (hors frais location de salle et repas) :

Financement de la formation

- OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL 345 € HT soit 414 € TTC

Durée et Dates

- 7 h 30
- 8 juin 2023

Objectifs de la formation

- Définir ce qu'est un EDPM ainsi que la volonté des pouvoirs publics
- Comprendre l'encadrement et règlementation spécifique des EDPM
- Connaitre les règles de circulation et les sanctions
- Analyser et comprendre la responsabilité encourue ainsi que l'indemnisation liée à leur usage

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS , minimum 4 personnes maximum 8 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques, mises en situations…
- Outils : ordinateur formateur , paper board , feuilles stylos à fournir par les stagiaires , vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter :
  Mme Carole REBUT au 04.50.31.77.44
  Mail : crebut@audiolookformation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu de la formation

Préambule sur les définitions des nouveaux modes de déplacements motorisés (Gyropode , overboard , trottinettes électriques .....)

Encadrement juridique découlant de ce nouveau mode de déplacement

I) Réglementation applicable aux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM)

A) Equipement /Sécurité

A-1 Limitation de vitesse

A-2 La selle : critère de distinction

A-3 Dimension de l'EDPM

A-4 Freinage

A-5 Eclairage

A-6 Avertisseurs sonores

B) Les sanctions

C) Les règles liées à l'usage de l' EDPM

C-1 Règles générales

C-2 Sanctions

II) Les grandes règles de circulation

A) Points ,permis ,suspension, inassurance

A-1 Conséquences sur le permis

A-2 Infractions liées à la problématique d'assurance

B) Les autres règles de circulation

B-1 Téléphone et autres appareils

B-2 Sens de circulation

B-3 Respect des feux de signalisation

B-4 Croisement et dépassement

B-5 Intersection de priorité de passage

B-6 Les arrêts de stationnement

III) Pouvoirs publics locaux et EDPM

A) Circulation en agglomération

A-1 Pouvoir du maire

A-2 Régulation du déploiement des services *free-floating*

B) Circulation Hors agglomération

B-1) Identification de l'autorité ayant le pouvoir de décision

IV) Responsabilité Civile et indemnisation

A) Champ d'application

A-1) l'Accident de la circulation

A-2) Implication dans l'accident

B) Le régime d'indemnisation

B-1) Le préjudice d'atteinte à la personne

B-2) Tableau de synthèse des assurances selon cas de figure

B-3) Préjudice atteinte aux biens

B-4) Indemnisation des victimes « par ricochet »

Quelques chiffres et conclusion

ANNEXES ET TEST DE CONNAISSANCES

Protection Sociale du Travailleur Indépendant et Assurance

Financement de la formation

- OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL

Tarif (hors frais location de salle et repas) :

345 € HT soit 414 € TTC

Durée et Dates

- 7 h 30
- 15 juin 2023

Objectifs de la formation

- Définir ce qu'est un travailleur indépendant ainsi que les cas spéciaux
- Analyser leurs régimes de bases et complémentaires ainsi que leurs évolutions
- Définir les prestations en nature et en espèces
- Analyser et expliquer les solutions apportées par les assureurs en fonction des lacunes des régimes et leurs limites

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS , minimum 4 personnes maximum 8 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques, mises en situations…
- Outils : ordinateur formateur , paper board , feuilles stylos à fournir par les stagiaires , vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter :
  Mme Carole REBUT au 04.50.31.77.44
  Mail : crebut@audiolookformation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu de la formation

I) Notions de base

1. Que ce qu'un travailleur indépendant
2. Statuts particuliers de certains indépendants
    - Le collaborateur libéral
    - Les auto entrepreneurs
    - L EIRL
    - Le salarié au chômage bénéficiant de l ACCRE

3.Cas particuliers

4. Statut du conjoint participant à l'activité de l'entreprise

5. Les droits des proches du chef d'entreprise

6. Faculté ouverte en cas de poly activité

II) Régimes de bases et complémentaires

1.Création des régimes

- Genèse des régimes
- Sécurité sociale des indépendants

2. Maladie et maternité
    - Prestations en nature
    - Prestations en espèces
    - Conditions et prestations maternité paternité

3. Retraite de base et complémentaire
    - Assurance vieillesse des artisans commerçants
    - L'assurance vieillesse des professions libérales

4. Le travailleur indépendant et la couverture de Prévoyance de base
   - Prévoyance des artisans commerçants
   - Prévoyance des professions libérales

5. Les prestations familiales

III) Risques non couverts

1. La perte d'emploi

2.L'accident de travail et maladie professionnelle cas particulier

IV) Assiette des cotisations

1. Principe de calcul

2. Base de calcul des cotisations et contributions sociales

ANNEXES

TEST DE CONNAISSANCES

Comprendre et Conseiller
La Prévoyance Collective

Financement de la formation	***Tarif (hors frais location de salle et repas) :***
• OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL	345 € HT soit 414 € TTC

Durée et Dates

- 7 h 30
- 20 juin 2023

Objectifs de la formation

- Comprendre les mécanismes de la prévoyance d'entreprise : comment , quand , pourquoi et pourquoi ?
- Déterminer les obligations des employeurs
- Appréhender les engagements de droit du travail opposables à l'employeur d'une part et l'analyse de la couverture assurance d'autre part
- Les obligations d'information et de conseil
- Balayer les mécanismes d'incitations fiscales et sociales

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS , minimum 4 personnes maximum 6 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'Audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques.....
- Outils : ordinateur formateur , Paper board , feuilles stylos à fournir par les stagiaires , vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique

- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter :
  Mme Carole REBUT au 04.50.31.77.44
  Mail : crebut@audiolookformation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu

I) INTRODUCTION

A) Les garanties du régime général
Définitions prestations nature et espèces , ce qu'est la prévoyance

II) Les obligations de l'employeur
Schéma de mise en place du régime de prévoyance

A) La généralisation d'une complémentaire santé
Exception et cas d'exonération
Les obligations légales imposées par la loi Hamon

B) La portabilité prévoyance et santé
Conditions et durée
Financement

C) La prévoyance des cadres : « cotisations 1,50 % tranche A »
Conditions légales

D) Les régimes de protection sociale complémentaires conventionnels
La détermination de la convention collective
Obligations générées par les conventions collectives
Articulation des régimes d'entreprise avec des dispositifs conventionnels

III) Les relations employeur /salariés: cadre juridique des régimes de prévoyance

A) Mode de mise en place d'un régime de prévoyance
Négociations ,durée , extension des conventions
Accords référendaires :définitions , négociations , application

B) Contenu du régime de prévoyance
Définitions
Clauses obligatoires
clauses prohibées
Principe d'égalité de traitement

C) Modification et dénonciation du régime de prévoyance
Principe
Procédé de modification selon l'acte initial déterminé par l'employeur

D) Incidence des restructurations

Principe
Application en fonction de l'acte initial retenu par l'employeur :accords collectifs , accord référendaire ,décision unilatérale...
Pluralité des régimes
Quelques définitions : accord de branche et convention collective quelle différence ?

III) Les relations employeur/organisme : assureur/salarié : régime juridique de contrats de prévoyance

A) Trois familles d'organismes assureurs/trois codes
Les différentes contraintes

B) Souscription du contrat d'assurance

Conditions de souscription du contrat d'assurance
Documents et obligations employeur

C) Résiliation du contrat d'assurance et ses conséquences
Conséquence fonction de l'acte initial retenu par l'employeur
Que deviennent les prestations en cas de résiliation du contrat ?

E) Rupture du contrat de travail et ses conséquences
Maintient des garanties frais de santé :conditions , durée ,fin

Maintien des prestations prévoyance

IV) Information et conseil

A) Obligation de l'employeur
Obligations de l'employeur vis-à-vis de ses salariés
Obligations de l'employeur vis-à-vis de l'organisme assureur

B) Obligation de l'organisme assureur
Obligation de l'organisme assureur vis à vis des salariés
Obligation de l'organisme assureur vis-à-vis de l'employeur : rapport loi « Evin »

C) Partage des responsabilités
Partage de responsabilité intermédiaire d'assurance/souscripteur
Partage de responsabilité organisme assureur /employeur en matière de conseil

V) Traitement social et fiscal du financement et des prestations de prévoyance

Les parts patronales /salariales
Les maximums déductibles
Traitement des prestations perçues par le salarié

Conclusion – Annexes – Test de connaissances

Initiation à l'Assurance Construction

Financement de la formation	***Tarif (hors frais location de salle et repas) :***
• OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL	345 € HT soit 414 € TTC

Durée et Dates

- 7 h 30
- 16 juin 2023

Objectifs de la formation

- Apprendre ce que signifie l'assurance construction ainsi que ses exclusions
- Expliquer quels sont les contrats et les obligations au travers des garanties qui relèvent de l'assurance construction
- Expliquer quels risques et quels professionnels doivent être couverts ainsi que les travaux concernés ?
- Permettre de distinguer les différentes solutions pour une couverture maximale.

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS , minimum 4 personnes maximum 8 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques, mises en situations…
- Outils : ordinateur formateur , paper board , feuilles stylos à fournir par les stagiaires , vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter :
  Mme Carole REBUT au 04.50.31.77.44
  Mail : crebut@audiolookformation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu de la formation

I) Un principe fondateur : le système double assurance obligatoire

1. Système de double assurance
2. Objectif de la double assurance

- Leur utilité
- Les risques couverts

3. L'assurance obligatoire

- Quels types de travaux
- Quels acteurs

4. Exclusion communes en assurance construction

II) Que ce que l'assurance dommages-ouvrage ?

1. Définition

2. La garantie de parfait achèvement

- Délai de la garantie
- Désordres couverts

3. Qui doit souscrire une assurance dommages-ouvrage

- Que ce qu'un existant
- Comment traiter l'interprétation au regard de la loi et des

  Assurances

4. Eléments à prendre en compte pour la souscription d'un contrat dommages-ouvrage

- Avant la souscription
- Pendant la recherche

III) Que ce que l'assurance responsabilité civile décennale ?

1. Définition

- Que ce que l'atteinte à la solidité d'un ouvrage
- Que ce que l'impropriété à la destination d'un ouvrage
- Garantie de bon fonctionnement
- Les exclusions

2. Qui doit souscrire une assurance RDC ?

- Que ce qu'un louage d'ouvrage ?
- Différence en garantie Décennale et Garantie de parfait achèvement

3. Quelles sont les sanctions en cas de défaut d'assurance ?

4. Que faire si je ne parviens pas à souscrire une assurance

Construction ?

IV) Assurances construction facultatives

1. Quelles sont les assurances construction facultatives ?
   - Tous risques chantier
   - RC professionnelle
   - Assurance effondrement
   - Garantie de bon fonctionnement

V) Cas particuliers du sous-traitant

1. Définition

2. Quelles responsabilités en cas de sous-traitance ?

3. Quelles précautions prendre en cas de sous-traitance ?

Analyse des Risques de l'Entreprise et Assurance

Financement de la formation	***Tarif (hors frais location de salle et repas) :***
• OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL	299 € HT soit 358.80 TTC

Durée

- 6 H 30
- A définir

Objectifs de la formation

- Appréhender l'environnement de l'entreprise et identifier les risques par une approche élargie
- Détecter et qualifier les vulnérabilités et les leviers de protection de l'entreprise pour éviter des sinistres graves
- Récolter les données nécessaires à l'établissement d'un diagnostic permettant de mettre en place une solution assurantielle adaptée
- Expliquer Les limites, les exclusions et les sanctions

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS , minimum 4 personnes maximum 6 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exemples de situations ...
- Outils : ordinateur formateur , paper board , feuilles, stylos à fournir par les stagiaires , vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter :
  Mme Carole REBUT au 04.50.31.77.44
  Mail : crebut@audiolookformation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu de la formation

Préambule

I) Analyse des risques de l'entreprise

1. Fonctionnement de l'entreprise

2. L'analyse des besoins de l'entreprise

- Les facteurs internes
- Les facteurs externes

3. Le rapport de vérification de risque

- Les bases de la vérification
- La rédaction d'un rapport ou d'une note de présentation
- Les éléments nécessaires à la souscription
- La prévention

II) La gestion des risques

1. la gestion de risques et assurances

2. Méthodologie

- Identifier les faits générateurs
- Identification du point névralgique
- Priorisation des points vulnérables
- Les solutions

III) Les biens et les valeurs à assurer

1. Les biens à assurer

- Les locaux
- Le contenu des locaux

2. Les valeurs à assurer

- Cas particuliers

3. Dispositions spécifiques aux capitaux à assurer

- La règle proportionnelle de capitaux
- Le suivi des capitaux assurés

IV) Rappel de fondamentaux de l'assurance dommages

1. Généralités

2. Le principe indemnitaire et sanctions

3. Atténuation des sanctions

ANNEXES ET TEST DE CONNAISSANCES

Garanties Dommages des Contrats Multirisques Entreprise

Financement de la formation	***Tarif (hors frais location de salle et repas) :***
• OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL	460 € HT soit 552 € TTC

Durée

- 10 h soit 1 Jour et demi
- 3 juillet et 4 juillet matin

Objectifs de la formation

- Lister et expliquer les garanties dommages aux biens et responsabilité des contrats MRE
- Initier le calcul des indemnités suivant les garanties et valeurs assurées (approche)
- Lister les limites et exclusions
- Comprendre les diverses responsabilités civiles des contrats MRE.

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS, minimum 4 personnes maximum 6 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'Audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques, mises en situations…
- Outils : ordinateur formateur, paper board, feuilles stylos à fournir par les stagiaires, vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter :
  Mme Carole REBUT au 04.50.31.77.44
  Mail : crebut@audiolookformation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu de la formation

I) Rappel des fondamentaux de l'assurance dommages

1. Généralités
2. Le principe indemnitaire et sanctions
3. Atténuation des sanctions

II)L'incendie et risques annexes en multirisque entreprise

1.L'incendie

- Définition
- La garantie incendie des contrats
- Les autres évènements de la garantie incendie
- Les garanties légales
- Les exclusions spécifiques de la garantie de base incendie

III)Les autres garanties dommages

1. Le dégât des eaux

2. La garantie vol et la malveillance

- Les événements garantis
- Les biens garantis en vol
- Les exclusions de la garantie vol
- Les mesures de protection vol

3.Le bris de glace

4.Le bris de machine

- Définition et annexes
- Les biens à assurer
- Les exclusions

5. Matériel informatique

- Définition et annexes
- Biens assurés
- Les exclusions

6. Les risques spéciaux

7. Perte de marchandises périssables

8. Perte de liquide ou coulage

9. Les dommages aux marchandises pour propre compte

10.Le volet tous risques sauf et le cyber risque

IV)Les frais et pertes indirectes

1. Les frais de déblai et démolition

2. Les frais de déplacement , replacement relogement

3. La perte d'usage

4. La perte de loyer

5 les frais de remise en conformité

6. Remboursement de prime de dommage ouvrage

7. Les honoraires d'expert d'assuré

8. Les pertes indirectes

9. L'assurance des intérêts d'emprunt

V) Les pertes financières

1. Garantie des pertes d'exploitation

- Objet de la garantie
- Les capitaux assurés
- La période d'indemnisation
- La détermination des capitaux à assurer
- Mise en jeu de la garantie
- Les frais supplémentaires d'exploitation

2.Les garanties optionnelles

- Carence d'un fournisseur
- L'impossibilité d'accès
- Les frais supplémentaires additionnels

3.La perte de la valeur vénale du fonds de commerce

VI)Les principes généraux de la responsabilité civile

1.RC exploitation

- Définition
- Quels sont les dommages pris en charge par l'assureur

RC exploitation

2. L'assurance RC Professionnelle

- Quels sont les dommages couverts
- Quels sont les risques couverts

3.Les autres cas de responsabilité

- Responsabilité vis-à-vis des voisins et des tiers
- Responsabilité du locataire envers le propriétaire
- Responsabilité du propriétaire vis-à-vis de son /ou ses locataires
- Renonciation à recours

ANNEXES
Test de connaissances

Les Assurances de Responsabilité de l'Entreprise

Financement de la formation	***Tarif (hors frais location de salle et repas) :***
• OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL	345 € HT soit 414 € TTC

Durée et dates

- 7 h 30
- 29 juin 2023

Objectifs de la formation

- Comprendre le principe général d'application de la RC Entreprise,
- Apprendre à distinguer la RC Exploitation et la RC Professionnelle, (ce que chacune couvre par des mises en situation concrètes),
- Savoir ce que sont la RC après livraison, la RC Produit et ce que ces garanties couvrent précisément,
- Comprendre ce que couvre la RC Décennale ainsi que les situations et acteurs concernés pour cette RC spécifique,
- Comprendre l'application de la RC dans le temps ou subséquente.

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS, minimum 4 personnes maximum 8 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques, exemples …
- Outils : ordinateur formateur, paper board, feuilles stylos à fournir par les stagiaires, vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter :
  Mme Carole REBUT au 04.50.31.77.44
  Mail : crebut@audiolookformation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu de la formation

I) Principe généraux de la responsabilité civile

RC délictuelle

RC délictuelle et quasi-délictuelle

II) Définitions des acteurs et termes d'un contrat entreprise

A) les acteurs : assuré assureur tiers

B) Termes attachés à l'assurance :

faute , dommage ,cause , lien de causalité ,réclamation , fait dommageable....

III) responsabilité civile exploitation

A) Définition
A-1)Quels sont les dommages pris en charge par l'assurance Responsabilité Civile Exploitation (RCE) ?
Pourquoi souscrire à une RC Exploitation si ce n'est pas une obligation ?

B) Les assurances de responsabilité civile de l'entreprise
B-1) Les risques et les garanties
B-2) Au cours de l'exploitation

C) Qu'est-ce que l'assurance RC produits ou la RC après livraison ?
C-1) Responsabilité Civile Produit

C-2 Quels sont les dommages couverts ?
Quid des produits défectueux ?
Résumé des évènements couverts par la RC après livraison

D) Les autres cas de responsabilité Civile couverts
D-1) Responsabilité vis-à-vis des voisins et tiers ou recours des voisins et des tiers
D-2) Les responsabilités du locataire envers son propriétaire
D-3) Responsabilité du propriétaire vis-à-vis de son ou ses locataires

IV) l’assurance responsabilité civile professionnelle (RC Pro)

A) Quels sont les dommages couverts par l’assurance RC Pro ?
Assurance RC PRO : exemples concrets
Assurance RC Pro obligatoire pour certaines professions

B) Quels sont les risques couverts par l’assurance responsabilité civile professionnelle ?
TABLEAU RECAPITULATIF

12 exemples et situations permettant de distinguer les types de RC appliquées

V) La RC Décennale

Définition

A) Qu’est-ce que l’atteinte à la solidité d’un ouvrage ?

B) Qu’est-ce que l’impropriété à la destination d’un ouvrage ?

C) Garantie de bon fonctionnement

D) Qui doit souscrire une assurance de responsabilité civile décennale ?

Sinistre décennale en Gros œuvre
Sinistre décennale en Second œuvre
Professions intellectuelles du bâtiment

VI) Mise au point sur la garantie dans le temps ou garantie subséquente

A) Comprendre les termes

B) Le contrat garantit la responsabilité civile encourue du fait d’une activité professionnelle
Fonctionnement par le fait dommageable ou la réclamation

C) En cas de réclamations multiples relatives au même fait dommageable

Conclusion
Test de connaissances

Cyber Risk et Assurance

Financement de la formation	***Tarif (hors frais location de salle et repas) :***
• OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL	276 € HT soit 331.20 € TTC

Durée

- 6 h
- A définir

Objectifs de la formation

- Appréhender le monde du Cyber
- Comprendre l'évolution du risque lié à la connexion informatique
- Mettre en évidence les conséquences financières et préjudices pour les entreprises et leurs clients
- Avoir une vision assurantielle de la couverture des risques cyber (obligation RGPD) ainsi que les possibilités existantes avec leurs conditions et limites

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS , minimum 4 personnes maximum 8 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'Audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, Exemples…
- Outils : ordinateur formateur , paper board , feuilles stylos à fournir par les stagiaires , vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter :
  Mme Carole REBUT au 04.50.31.77.44
  Mail : crebut@audiolookformation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu de la formation

Préambule

I) Définition du risque

1. Généralité
2. La vision de l'AMRAE
3. La liste de l'OCDE et sa vision
4. Données essentielles

II) Analyser le risque cyber

1. Les aspects
2. Rupture de confidentialité des données
3. Le fonctionnement défectueux du système informatique
4. L'indisponibilité des données
5. Les activités délictuelles
   - Le vol et fraude
   - L'utilisation du système d'information à des fins diffamatoires

III) Les garanties existantes

1. Garanties existantes et garanties cyber spécifiques
2. Contenus des garanties cyber assurances et exemple
3. Les faiblesses des garanties

IV) Souscription du « risque cyber »

1. Considérations générales
2. La tarification
3. Diagnostic et prévention

V) Gestion des risques

VI) Conclusion

Annexes et test de connaissances

Comprendre et conseiller l'Assurance Emprunteur

Financement de la formation	*Tarif (hors frais location de salle et repas) :*
• OPCO : FIF-PL- ATLAS	345 € HT soit 414 € TTC

Durée et dates

- 7.30 h
- 12 mai 2023

Objectifs de la formation

- Appréhender le marché de l'assurance emprunteur , définition , périmètre , analyse.....
- Cerner le contrat d'assurance emprunteur , maitriser ses particularités , quelles sont les garanties emprunteur , les lois et décrets dans le temps
- Appréhender techniquement l'assurance emprunteur : tarification , TAEG TAEA , faculté de résiliation
- Comprendre la convention AERAS : définition , application , dernières modifications

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS , minimum 4 personnes maximum 8 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'Audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques, mise en situation par jeux de rôle .....
- Outils : ordinateur formateur , paper board , feuilles stylos à fournir par les stagiaires , vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter :
  Mme Carole REBUT au 04.50.31.77.44
  Mail : crebut@audiolookformation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu de la Formation

I) **Identifier le marché de l'assurance emprunteur**

A) Mesurer la diversité des assurances emprunteur

A-1) Les différentes familles d'assurances emprunteur
A-2) Les modes de distribution de l'assurance emprunteur

B) Connaitre le développement de l'assurance emprunteur

B-1) La période 2008-2010 : loi Lagarde
B-2) La période 2010-2018 : Loi Hamon , loi bourquin

C) Quel est le marché aujourd'hui ?

C-1) La vision du marché
C- 2) Les années de réforme continues : 2013-2015-2018-2022
C-4) Comment le taux d'assurance de prêt a-t-il un impact sur le coût de votre assurance ?

II) Cerner le contrat d'assurance emprunteur

A) Maitriser les particularités du contrat emprunteur

A-1) Les composantes juridiques du contrat d'assurance emprunteur
- Les caractéristiques du contrat d'assurance appliquées au contrat d'assurance emprunteur
- Une nature hybride et un régime pluridisciplinaire
- Influence du droit de la consommation

A-2) Les liens avec le contrat de prêt et la question de la résiliation
- Les rapports entre le contrat d'assurance emprunteur et le contrat de prêt
- Comment calculer son taux d'assurance de prêt immobilier ? Exemple de calculs

B) Quelles sont les garanties emprunteur ?

B-1) Présentation des garanties sur le marché français
B-2) La notion d'équivalence de garanties

C) Approfondir la gestion du contrat emprunteur

C-1) Le processus d'adhésion
C-2) Le changement d'assurance en cours de crédit (loi Hamon)
C-3) L'après-vente et la gestion des sinistres
C-4) La question du recueil des données personnelles et l'influence de la RGPD

III) Appréhender techniquement l'assurance emprunteur

A) Des garanties riches pour des profils de risques très hétérogènes

A-1) Les différents niveaux de risques

B) Les types de primes et profils de risques et la question du TAEG

B-1) Les différents types de primes

C) Tarification et comparaison : les origines des écarts tarifaires entre contrats groupe bancaire /contrat individuels

D) Des approches techniques de gestion différentes

- D-1) Garanties individuelles : sélection et tarification
- D-2) Garanties individuelles : sélection et tarification

IV) Comprendre la convention AERAS

A) Que ce qu'un risque de santé aggravé ?

A-1) Définition et fonctionnement
A-2) L'institution d'un droit à l'oubli
A-3) Le traitement des données personnelles

B) Questions récurrentes sur l'assurance emprunteur

C) Dispositif d'écrêtement des surprimes d'assurance

<u>Idées Clés</u>

Environnement Juridique et Fiscal de l'Assurance Vie /Contrat PERIN

Financement de la formation	***Tarif (hors frais location de salle et repas) :***
• OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL	345 € HT soit 414 € TTC

Durée et dates

- 7 h 30
- A définir

Objectifs de la formation

- Mise au point de l'environnement fiscal et juridique de l'assurance vie au regard des évolutions diverses lois de finance. Les principaux changements
- Balayer les avantages et les inconvénients
- Comprendre la mise en place du contrat PERIN : son application, les effets sur le comportement client, les avantage et inconvénients
- Initier la compréhension de la fiscalité du Contrat PERIN, ses limites

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS, minimum 4 personnes maximum 8 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques, exemples …
- Outils : ordinateur formateur, paper board, feuilles stylos à fournir par les stagiaires, vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter :
  Mme Carole REBUT au 04.50.31.77.44
  Mail : crebut@audiolookformation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Contenu de la formation

I) Environnement de l'assurance vie

1. L'assurance vie pour quoi faire ?

- Les 6 objectifs de la souscription d'un contrat d'assurance

2. L'approche juridique

- Au regard de la loi (CGI)
- Au regard du droit notarial : transmission , saisissabilité , aliénation
- Au regard du code des assurances
- Que prévoit le fichier FICOVIE

3.L' approche fiscale

- Détermination de la part fiscale des rachats
- Taux d'impositions
- Evolution des taux d'impositions
- Rappel sur les rentes viagères et leur imposition
- Fiscalité en cas de décès en fonction de la date de souscription
- Fiscalité sur les contrats « Handicap »
- Approche financière du contrat d'assurance vie

4. Fonctionnement du contrat PERIN

- Réforme du 23 Mai 2019
- Nouveauté liée au contrat Perin
- Que ce que le contrat Perin ?
- L'approche fiscale et financière
- Sortie de l'épargne

« LES SPECIFICITES DU STATUT DU FRONTALIER SUISSE – SON ASSURANCE SANTE »

Financement de la Formation

- OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL

Tarif (hors frais de location de salle et repas)

- 345 Eur HT soit 414 Eur TTC

Durée et Dates

- 7 h 30
- 6 avril 2023

Objectifs de la Formation

- Connaître les données sociétales de la Suisse,
- Comprendre les spécificités du statut du travailleur frontalier Suisse,
- Connaître ses droits et ses obligations,
- Découvrir quel est le portrait-robot du frontalier Suisse,
- Comprendre ce qu'est le droit d'option en matière de couverture santé,
- Connaître les différences entre CMU et LAMal

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio Teams MS™.
- Minimum 5 personnes, maximum 10 personnes.
- Lieu de formation communiqué sur le site d'Audiolook.
- Inscriptions jusqu'à 72 heures avant la date de formation (via mail ou directement depuis le site web).

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théorique avec Powerpoint MS™, Quiz de validation des connaissances, Etudes d'offre assurancielle existante, Jeux de rôle.
- Outils : ordinateur du formateur, paper-board, vidéo projecteur, bloc-notes et stylos à fournir par les stagiaires.

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise aux stagiaires du book complet de formation et annexes courant ou fin de séance.
- ½ heure par journée d'apprentissage est consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation sous forme de différents quizz via des questions écrites. Corrections faites in situ.
- Remise aux stagiaires d'un questionnaire de fin de formation afin d'améliorer la qualité de la prestation ainsi que de confirmer la pertinence du contenu de la formation par rapport aux attentes des stagiaires.

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription, vous pouvez contacter Mme Carole REBUT au 04 50 31 77 44 ou par mail crebut@audiolookformation.fr

Accès aux personnes handicapées

- Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap ; nous contacter.

Contenu de la formation

Préambule

La Suisse en quelques chiffres

Partie 1 : Le frontalier

- Définition du Frontalier / repères sociétaux
- Les permis de travail
- Le Portrait-robot du Frontalier selon l'Office Fédéral de la Statistique Suisse

Partie 2 : Les assurances santé

- L'Assurance santé du Frontalier sur ces 7 dernières années
- Le droit d'option / La CMU - LAMal
- Exemple : La compagnie Suisse Helsana
- Cas pratiques entre la CMU – LAMal
- Les complémentaires santé

Partie 3 : Les assurances connexes

- Introduction sur les autres assurances du Frontalier Suisse
- Lexique des 10 particularismes à connaître

Annexes
Tests de connaissances

« LES ASSURANCES PREVOYANCE DU TRAVAILLEUR FRONTALIER SUISSE »

Financement de la Formation

- OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL

Tarif (hors frais de location de salle et repas)

- 506 Eur HT soit 607.20 Eur TTC

Durée et Dates

- 11h soit 1.5 jours
- 6 février et 7 février matin

Objectifs de la Formation

- Connaître les assurances sociales et privées Suisses encadrant le statut du travailleur frontalier (salarié),
- Apprendre les fondamentaux du premier, second et troisième pilier mis en place en Suisse,
- Identifier les assurances qui s'activent pour chaque « risque » de la vie : retraite, invalidité, chômage, accident, maladie professionnelle, maternité (...),
- Identifier les limites et carences assurancielles de ce statut de travailleur.

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

Connaissances sur les mécanismes simples de l'assurance santé pour un Frontalier Suisse.

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio Teams MS™.
- Minimum 5 personnes, maximum 10 personnes.
- Lieu de formation communiqué sur le site d'Audiolook.
- Inscriptions jusqu'à 72 heures avant la date de formation (via mail ou directement depuis le site web).

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théorique avec Powerpoint MS™, Quiz de validation des connaissances, Etudes d'offre assurancielle existante, Jeux de rôle.
- Outils : ordinateur du formateur, paper-board, vidéo projecteur, bloc-notes et stylos à fournir par les stagiaires.

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise aux stagiaires du book complet de formation et annexes courant ou fin de séance.
- ½ heure par journée d'apprentissage est consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation sous forme de différents quizz via des questions écrites. Corrections faites in situ.
- Remise aux stagiaires d'un questionnaire de fin de formation afin d'améliorer la qualité de la prestation ainsi que de confirmer la pertinence du contenu de la formation par rapport aux attentes des stagiaires.

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription, vous pouvez contacter Mme Carole REBUT au 04 50 31 77 44 ou par mail crebut@audiolookformation.fr

Accès aux personnes handicapées

- Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap ; nous contacter.

Contenu de la formation

Préambule

La Pyramide de Maslow

La roue assurancielle Suisse

Partie 1 : Le 1er Pilier

- La fiche de paie d'un Frontalier
- Repères sociétaux
- AVS – AI – APG – AC – Maternité/Paternité

Partie 2 : Le 2nd Pilier

- La LPP
- Rente ou Capital ?
- La LAA
- Prestation en nature, prestation en espèces
- GAV vs LAA
- Exemple d'une solution Prévoyance du Frontalier

Partie 3 : Le 3ème Pilier

- Le type A et le type B
- Le statut de Quasi Résident Suisse
- Le bénéfice fiscal du type A
- Les 4 environnements du Taux de Change

Annexes
Tests de connaissances

FORMATIONS
COMMUNICATION
EFFICACITE PROFESIONNELLE

3 MODULES

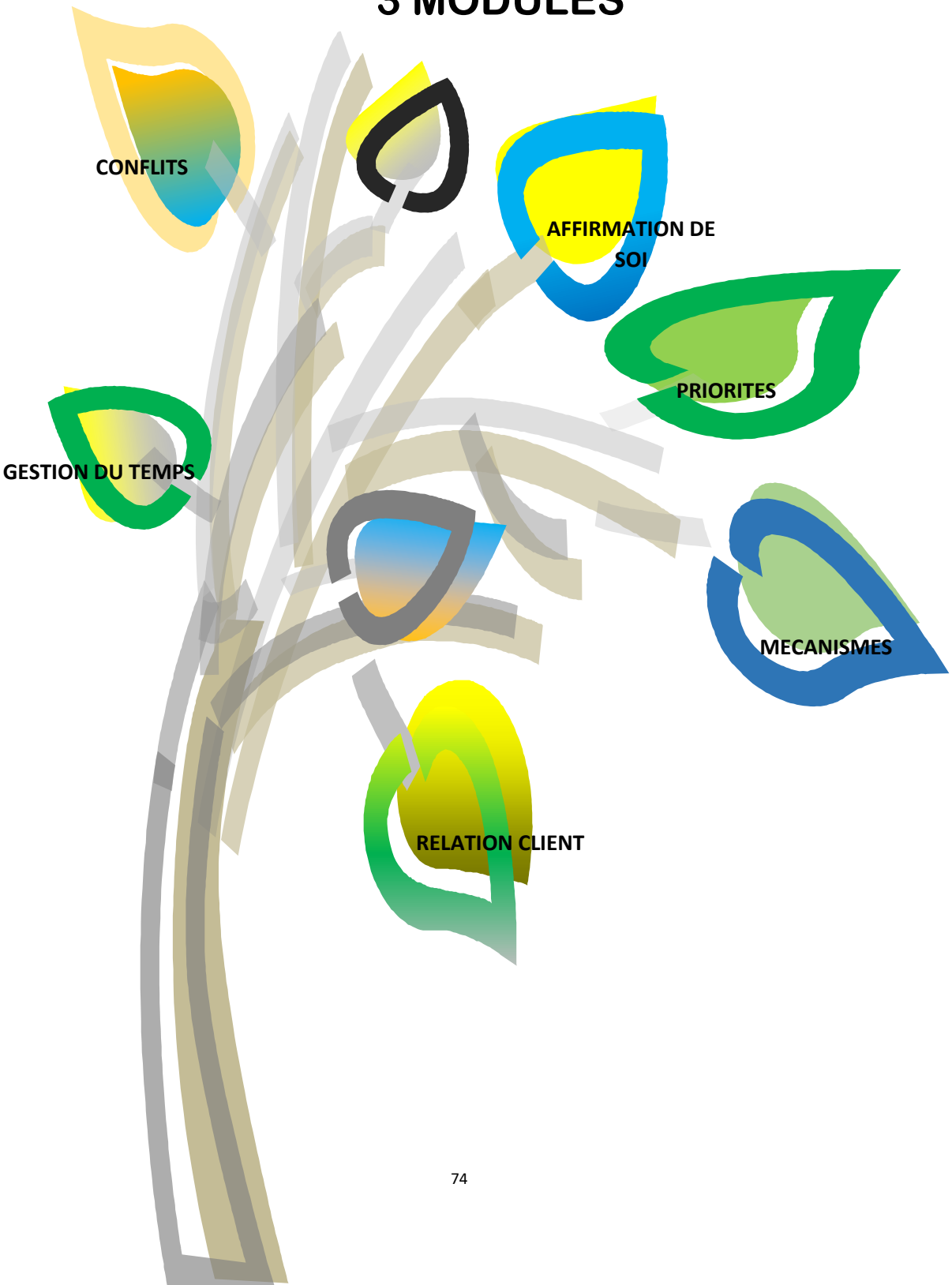

L'Art de la Relation Client

Financement de la formation	***Tarif (hors frais location de salle et repas) :***
• OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL	345 € HT soit 414 € TTC

Durée et dates

- 7 h 30
- 25 mai 2023

Objectifs de la formation

- Comprendre les enjeux de la relation client
- Favoriser la communication relationnelle
- Mettre en place des pratiques simples et efficaces
- Gagner en sérénité dans nos échanges

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS , minimum 4 personnes maximum 8 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques, exemples …
- Outils : ordinateur formateur , paper board , feuilles stylos à fournir par les stagiaires , vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription, vous pouvez contacter Mme Carole REBUT au 04 50 31 77 44 ou par mail crebut@audiolookformation.fr

Accès aux personnes handicapées

- Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap ; nous contacter.

Contenu de la formation

Prendre conscience des mécanismes relationnels

L'impact de nos conditionnements

Les réactions émotives à différencier des faits et des idées

La prise en compte du non verbal et paraverbal : posture, voix, intonation

Intégrer les fondamentaux

L'impact négatif des messages et comportements toxiques

La pratique de l'écoute active et bienveillante

L'art de communiquer : qualité de présence, bonne élocution pour se présenter

Acquérir les techniques simples et efficaces

Oser se positionner avec diplomatie et assertivité

Permettre la confirmation, la reformulation, le langage de précision

Traiter les demandes clients les situations délicates

Désamorcer les Situations difficiles avec les Clients

Financement de la formation	***Tarif (hors frais location de salle et repas) :***
• OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL	345 € HT soit 414 € TTC

Durée et dates

- 7 h 30
- 6 juin 2023

Objectifs de la formation

- Diagnostiquer les situations à risque conflictuel
- Intégrer et appliquer des techniques pour désamorcer les relations délicates
- Prévenir plutôt que guérir

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS , minimum 4 personnes maximum 8 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques, exemples …
- Outils : ordinateur formateur , paper board , feuilles stylos à fournir par les stagiaires , vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription, vous pouvez contacter Mme Carole REBUT au 04 50 31 77 44 ou par mail crebut@audiolookformation.fr

Accès aux personnes handicapées

- Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap ; nous contacter.

Contenu de la formation

Diagnostiquer et analyser les relations difficiles

Cerner les causes potentielles des conflits

Détecter les étapes du conflit, de l'incompréhension à l'opposition

Reconnaître un conflit, d'une situation de désaccord, et les facteurs aggravants

Prévenir plutôt que guérir

Intégrer les qualités comportementales

Reconnaître l'importance des émotions et s'en faire des alliées

Savoir prendre de la distance pour ne pas être affecté personnellement

Acquérir les techniques de résolution

Reconnaitre notre implication, responsabilité et notre pouvoir

Savoir prendre de la distance pour ne pas être affecté personnellement

S'affirmer avec bienveillance

Améliorer votre Technique du Rebond Commercial

Financement de la formation

- OPCO : ATLAS et/ou FIF-PL

Tarif (hors frais location de salle et repas) :

345 € HT soit 414 € TTC

Durée et dates

- 7 h 30
- 11 mai 2023

NOUVEAU

Objectifs de la formation

- Comprendre les enjeux et les impératifs liés à la vente additionnelle par rebond,
- Apprendre à travailler son état d'esprit (surmonter ses doutes, ses à priori, maintenir sa motivation, se fixer des objectifs),
- Acquérir une posture commerciale plus efficiente (éléments de langage, savoir-faire),
- Appréhender les techniques et méthodes de vente orientées "rebond commercial" à travers plusieurs typologies clients,
- Améliorer sa capacité à susciter de l'intérêt, à contourner les objections et à mieux reformuler pour mieux conseiller et commercialiser.

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS, minimum 6 personnes maximum 10 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques, exemples , jeux de rôle .....
- Outils : ordinateur formateur, paper board, feuilles stylos à fournir par les stagiaires, vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription, vous pouvez contacter Mme Carole REBUT au 04 50 31 77 44 ou par mail crebut@audiolookformation.fr

Accès aux personnes handicapées

- Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap ; nous contacter.

Contenu de la formation

Préambule :

La vente par rebond n'est qu'une étape d'une démarche globale

La pertinence économique, commerciale et sociale de la vente additionnelle

Partie 1 :

- Combattre les à priori, les mauvaises influences,
- Le Marché, le Client, Moi,
- Connaître les enjeux de la vente additionnelle,

Partie 2 :

- Sortir de sa zone de confort,
- Travailler sa posture commerciale, (savoir être et savoir-faire),
- Rappel des 7 étapes d'un entretien commercial,
- Savoir distinguer et "gérer" les 10 typologies client les plus fréquentes,
- Savoir adapter le traitement des objections à ces typologies clients,

Partie 3 :

- Appréhender 5 méthodes de ventes orientées rebond,
- Les 4 situations de rencontres possibles,
- Etudier 5 prétextes de rencontres possibles (approche proactive s/client),
- Savoir reformuler et synthétiser,
- Savoir conclure,

ANNEXES

Posture, Proxémique, Techniques « Ice breaker ».

FORMATION

MANAGEMENT COMPORTEMENTAL

2 MODULES

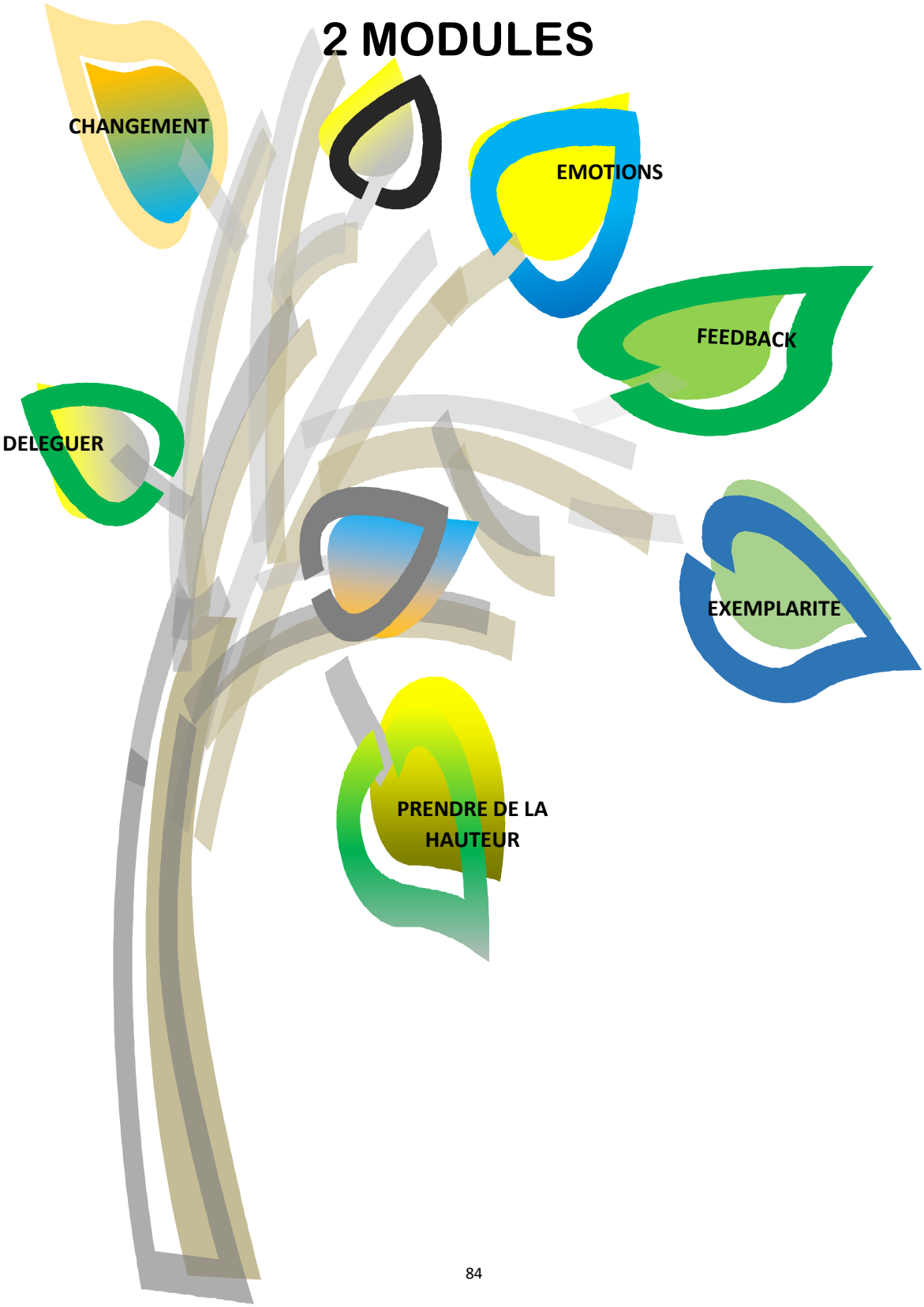

Renforcer vos Fondamentaux en Management et Leadership Module 1

Financement de la formation	*Tarif (hors frais location de salle et repas) :*
• OPCO : FIF-PL	735 € HT soit 882 € TTC

Durée et dates

- 15 h soit 2 jours
- 1 et 2 juin 2023

Objectifs de la formation

- Parler le même langage entre Agents Généraux et utiliser un référentiel commun,
- Progresser dans leur posture de Leader & Manager pour développer l'exemplarité, la confiance en soi et l'autonomie lors de chaque échange,
- Apprendre à partager leurs expériences et leurs situations quotidiennes, Acquérir des outils concrets pour mieux s'affirmer dans leur rôle de « Capitaine » afin de conduire leurs équipes en agence de manière efficace,
- Apprendre à manager des « anciens » comme de nouveaux collaborateurs : intergénération

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Destinée aux Agents Généraux d'assurance pour piloter leurs équipes

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS , minimum 4 personnes maximum 8 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'Audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques, mise en situation par jeux de rôle .....
- Outils : ordinateur formateur , paper board , feuilles stylos à fournir par les stagiaires , vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription, vous pouvez contacter Mme Carole REBUT au 04 50 31 77 44 ou par mail crebut@audiolookformation.fr

Accès aux personnes handicapées

- Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap ; nous contacter.

Contenu de la formation

JOUR 1

Faire un point de nos compétences en Leadership & Management

- Identifier nos forces et nos compétences en Leadership & Management,
- Définir la posture « juste » entre « DarkVador et Yoda » pour mieux nous affirmer dans notre fonction d'Agent Général,

Motiver par l'exemplarité – la participation – le co-développement

- Sortir des relations, du langage « binaires / toxiques » qui démotivent,
- Créer, entretenir des relations de confiance intégrant le principe du « Ternaire » :
  « Moi, l'autre, la relation » dans chaque acte quotidien,

  - Savoir séparer la personne de la fonction : Bienveillant avec la personne, exigeant avec le travail,
  - Savoir accepter de pouvoir changer une relation et non un collaborateur,
  - Trouver le bon curseur pour gérer avec efficacité les 4 relations ternaires : « d'affect / d'intention / copain-copain / thérapeutique »,
  - Equité ou égalité ?
  - Savoir prendre de la hauteur pour entretenir notre équilibre et notre alignement,
  - Savoir filtrer la pression reçue par le groupe pour ensuite transmettre la bonne attitude ainsi que les bons messages,

Méthodes

- Comprendre l'approche comportementale,
- Savoir porter une réflexion sur l'état d'esprit, identifier où sont les outils mis à ma disposition,
- Agir en mettant en pratique à travers des questions/réponses et des mises en situation.

Support de cours papier et digitalisé fourni

JOUR 2

Découvrir des Techniques et des Méthodes pour rendre ses actions en Management plus efficaces

- Maîtriser la méthode de « l'entonnoir » lors de chaque entretien difficile ou non,

- Savoir transmettre des feedbacks de renforcement,
- Savoir transmettre des feedbacks de réorientation en recentrant ou recadrant afin de préparer au mieux des sanctions éventuelles (si organisation multi-level),

- Savoir fixer et suivre des objectifs, les fondamentaux à connaître en terme de méthode,
  Pratiquer la reconnaissance au travail en ne restant pas uniquement focus sur les résultats,
  Découvrir l'iceberg des hard skills et des soft skills.

- Les fondamentaux du recrutement : comment préparer et conduire un entretien,
  Savoir décoder la génération Z pour mieux la manager.

Méthodes

- Comprendre le déroulé de chaque technique et de chaque méthode,

Renforcer vos Fondamentaux en Management et Leadership Module 2

«Consolider votre posture de Leader et Manager Pour gagner en efficacité »

Financement de la formation

- OPCO : FIF-PL

Tarif (hors frais location de salle et repas) :

735 € HT soit 882 € TTC

Durée et dates

- 15 h soit 2 jours
- 28 mars et 4 avril 2023

Objectifs de la formation

- Parler le même langage entre Agents Généraux et utiliser un référentiel commun,
- Gagner en efficacité dans la gestion de votre temps, de vos priorités et apprenez à dire non.
- Apprendre à déléguer avec efficacité
- Maitriser la conduite d'un Entretien Annuel d'Evaluation pour transformer cet échange en véritable Entretien de Collaboration
- Apprendre à partager ses expériences à travers des situations quotidiennes : acquérir des outils concrets pour mieux s'affirmer dans son rôle de « Capitaine » afin de conduire ses équipes en agence de manière efficace.

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Destinée aux Agents Généraux d'assurance pour piloter leurs équipes

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Formation en présentiel ou en Visio via TEAMS , minimum 4 personnes maximum 8 personnes
- Lieu de formation sera communiqué sur le site d'Audiolook formation
- Inscriptions jusqu'à 72 H avant la date de formation
- Inscription par mail ou sur le site www.audiolookformation.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Cours théoriques, exercices pratiques, mise en situation par jeux de rôle .....
- Outils : ordinateur formateur , paper board , feuilles stylos à fournir par les stagiaires , vidéo projecteur

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Remise au stagiaire du book de formation reprenant le cours théorique
- Une demi-heure sera consacrée au test d'évaluation des acquis de la formation auquel devra se conformer chaque stagiaire sous forme de QUIZZ et de questions écrites. Correction faite avec le formateur à l'issue de ce délai
- Un questionnaire sera remis au stagiaire afin d'améliorer la qualité de la formation ainsi que de confirmer sa pertinence par rapport aux attentes des stagiaires

Contact

- Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription, vous pouvez contacter Mme Carole REBUT au 04 50 31 77 44 ou par mail crebut@audiolookformation.fr

Accès aux personnes handicapées

- Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap ; nous contacter.

Contenu de la Formation

JOUR 1

Gagner en efficience dans la gestion de votre temps :

- Comprendre que notre rapport au temps est une question de perception,
- Distinguer le temps chronologique du temps affectif,
- Apprendre à distinguer l'urgence de l'importance à travers la matrice de Dwight D. Eisenhower,
- Apprendre à ordonnancer ses tâches,
- Apprendre à dire « non ».

Gagner en efficience en apprenant à déléguer :

- Les règles d'or de la délégation,
- Qu'est-ce qui ne se délègue pas,
- Apprendre à utiliser la matrice d'autonomie en distinguant l'engagement de la compétence.

JOUR 2

Maîtriser la conduite d'un Entretien Annuel d'Evaluation :

- Développer une réflexion autour de cet outil majeur de management,
- Savoir transformer cet échange en véritable Entretien de Collaboration,
- Apprendre à préparer, conduire et suivre un Entretien d'Evaluation dans un climat bienveillant et constructif,
- Se synchroniser à travers l'expérience de chacun sur les pièges à éviter,
- Qu'est-ce qu'un entretien d'évaluation réussi ?

En option (en fonction de la progression du groupe et du temps imparti) **:**

- Les 4 principaux types de conflits au travail,
- Comprendre la mécanique conflictuelle : comment gérer ? Quelle méthode ?
  (Découverte des travaux de Thomas KILMANN)

ADRESSES UTILES

Lieux de formations

SITE PETAL

196 Rue Georges Charpak

74100 Annemasse

Tél : 06.72.30.50.88

www.petal74.fr

HOTEL DU MONT BLANC

280, Rue du Rhône

74800 St Pierre en Faucigny

Tél : 04.50.03.86.55

www.montblanc-hotel.fr

AUTRES HERGEMENTS POSSIBLES

B&B Hôtel – Rte des vouards – 74140 St Cergues – Tel : 0 890 106 708

CAMPANILE Findrol – 279 Rte des Marais – 74250 Fillinges – Tel : 04.50.02.02.65

Lorsque la formation a lieu sur ces sites, seul leur règlement intérieur s'applique.